



Association dans la reprise d'une entreprise

Par **Mamad38**, le **23/02/2015** à **23:55**

Bonjour,

Voilà je vais m'associer avec un ami pour une reprise d'activité.

Mon ami a déjà une entreprise. Donc lui va apporter surtout une aide financière au projet mais ne vas pas y travailler beaucoup (vu qu'il a déjà un autre travail), tandis que moi j'ai un peu moins de moyens que lui mais je vais travailler à temps complet dans cette activité...

Donc je me pose des questions sur la meilleure façon dont nous devons nous associer. Quel pourcentage de part, quel type d'associatio, quels pourcentage de bénéfices en tirer lui et moi, etc.

Je sais pas si j'ai été assez clair. N'hésitez pas à me le dire.

Merci de vos réponses réponses.